

Le sujet du *cogito* : Descartes-Hobbes

(a) ...cette proposition : *Je suis, j'existe* est nécessairement vraie, toutes les fois que je la prononce ou que je la conçois en mon esprit.

Mais je ne connais pas encore assez clairement ce que je suis, moi qui suis certain que je suis (*Nondum vero satis intelligo, quisnam sim ego ille, qui jam necessario sum* AT VII, 25) ; de sorte que désormais il faut que je prenne soigneusement garde de ne prendre pas imprudemment quelque autre chose pour moi...

(b) ... je trouve ici que la pensée est un attribut qui m'appartient : elle seule ne peut être détachée de moi. *Je suis, j'existe* : cela est certain ; mais combien de temps ? A savoir, autant de temps que je pense ; car peut-être se pourrait-il faire, si je cessais de penser, que je cesserais d'exister en même temps d'être ou d'exister. (...)

(c) Je ne suis donc, précisément parlant, qu'une chose qui pense, c'est-à-dire un esprit (*sive animus*), un entendement ou une raison, qui sont des termes dont la signification m'était auparavant inconnue

(d) Mais qu'est-ce donc que je suis ? Une chose qui pense. Qu'est-ce qu'une chose qui pense ? C'est-à-dire une chose qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi et qui sent. (...)

(e) Y a-t-il rien de tout cela qui ne soit aussi véritable qu'il est certain que je suis, et que j'existe, quand même je dormirais toujours, et que celui qui m'a donné l'être se servirait de toutes ses forces pour m'abuser ? Y a-t-il aussi aucun de ces attributs qui puisse être distingué de ma pensée, ou qu'on puisse dire être séparé de moi-même ? Car il est de soi si évident que c'est moi qui doute, qui entends, et qui désire, qu'il n'est pas ici besoin de rien ajouter pour l'expliquer. (*Méditations Métaphysiques*, Méditation deuxième, AT IX, 19-22)

Hobbes

(a) *Je suis une chose qui pense* ? c'est fort bien dit ; car, de ce que je pense, ou de que j'ai une idée, soit en veillant, soit en dormant, l'on infère que je suis pensant : car ces deux choses, *Je pense et je suis pensant*, signifient la même chose. De ce que je suis pensant, il s'ensuit que *je suis*, parce que ce qui pense n'est pas un rien.

(b) Mais où notre auteur ajoute : *c'est-à-dire un esprit, une âme, un entendement, une raison*, de la naît un doute. Car ce raisonnement ne me semble pas bien déduit : de dire : *je suis pensant*, donc *je suis une pensée* ; ou bien *je suis intelligent*, donc *je suis un entendement*. Car de la même façon je pourrais dire : *je suis promenant*, donc *je suis une promenade*. Monsieur Descartes donc prend la chose intelligente et l'intellection, qui en est l'acte, pour une même chose ; ou du moins il dit que c'est le même que la chose qui entend et l'entendement, qui est une puissance ou faculté d'une chose intelligente. Néanmoins tous les philosophes distinguent le sujet de ses facultés et de ses actes, c'est-à-dire de ses propriétés et de ses essences, car c'est autre chose que la chose même *qui est*, et autre chose que son *essence*.

(c) Il se peut donc faire qu'une chose qui pense soit le sujet de l'esprit, de la raison, ou de l'entendement, et partant, que ce soit quelque chose de corporel, dont le contraire est pris, ou avancé, et n'est pas prouvé. Et néanmoins c'est en cela que consiste le fondement de la conclusion que Monsieur Descartes veuille établir.

(d) Il est très certain que la connaissance de cette proposition : *j'existe* dépend de celle-ci : *je pense*, comme il nous l'a fort bien enseigné. Mais d'où nous vient la connaissance celle-ci : *je pense* ? Certes, ce n'est point d'autre chose, que de ce que nous ne pouvons concevoir aucun acte sans son sujet, comme la pensée sans une chose qui pense, la science sans une chose qui sache, et la promenade sans une chose qui se promène.

(e) Et de là il semble suivre qu'une chose qui pense est quelque chose de corporel ; car les sujets de tous les actes semblent être seulement entendus sous une raison corporelle, ou sous une raison de matière, comme il a lui-même montré un peu après par l'exemple de la cire... (Troisièmes objections AT IX, 134-135)

Descartes

(contre b et c) Où j'ai dit : *c'est-à-dire une esprit, une âme, un entendement, une raison, etc.*, je n'ai point entendu par ces noms les seules facultés, mais les choses douées de la faculté de penser, comme par les deux premiers on a coutume d'entendre, et assez souvent aussi par les deux derniers : ce que j'ai si souvent expliqué, et en termes si exprès, que je ne vois pas qu'il y ait lieu d'en douter

(contre l'inférence de d à e) ...il dit fort bien que *nous ne pouvons concevoir aucun acte sans son sujet, comme la pensée sans une chose qui pense, parce que la chose qui pense n'est pas un rien* ; mais c'est sans aucune raison, et contre toute bonne logique, et même contre la façon ordinaire de parler, qu'il ajoute *que de là il semble suivre qu'une chose qui pense est quelque chose de corporel* ; car les sujets de tous les actes sont bien à la vérité entendus comme étant des substances..., mais non pour cela comme des corps. (...)

Il est très certain que la pensée ne peut pas être sans une chose qui pense, et en général aucun accident ou aucun acte ne peut être sans une substance de laquelle il soit l'acte. Mais, d'autant que nous ne connaissons pas la substance immédiatement par elle-même, mais seulement parce qu'elle est le sujet de quelques actes, il est fort convenable à la raison, et l'usage même le requiert, que nous appelions de divers noms ces substances que nous connaissons être les sujets de plusieurs actes ou accidents entièrement différents, et qu'après cela nous examinons si ces divers noms signifient des choses différentes, ou une seule et même chose. (Réponses aux 3^{es} objections AT IX, 135)

Descartes De cela même que je connais avec certitude que j'existe, et que cependant je ne remarque point qu'il appartienne nécessairement aucune autre chose à ma nature ou à mon essence, sinon que je suis une chose qui pense, je conclus fort bien que mon essence consiste en cela seul, que je suis une chose qui pense, ou une substance dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser. Et quoique peut-être (ou plutôt certainement, comme je le dirai tantôt) j'aie un corps auquel je suis très étroitement conjoint ; néanmoins, parce que d'un côté j'ai une claire et distincte idée de moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense et non étendue, et que d'un autre j'ai une idée distincte du corps, en tant qu'il est seulement une chose étendue et qui ne pense point, il est certain que ce moi (*ille ego*), c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut être ou exister sans lui. (Sixième Méditation AT IX, 62)

Kripke : Descartes et d'autres à sa suite ont soutenu qu'une personne (ou un esprit) est distincte de son corps, puisque l'esprit pourrait exister sans le corps. Il aurait pu tout aussi bien défendre la même conclusion à partir de la prémisse selon laquelle le corps aurait pu exister sans l'esprit. La réponse que je trouve parfaitement inadmissible est celle qui consiste à admettre sans réserve la prémisse cartésienne tout en rejetant la conclusion. Soit « Descartes » un nom ou un désignateur rigide d'une certaine personne ; soit « B » un désignateur rigide de son corps. Alors, si Descartes était identique à B, comme cette identité serait une identité entre deux désignateurs rigides, elle devrait être nécessaire ; auquel cas Descartes ne pourrait pas exister sans B, ni B sans Descartes. (*La logique des noms propres*, 133-134)